iVideo.education

**Accord pour l’utilisation des interfaces de la vidéo interactive**

L’utilisateur/trice qui souhaite s’inscrire à la plateforme [www.ivideo.education](http://www.ivideo.education) (ci-après « Utilisateur/trice ») fait une

DEMANDE

afin d’obtenir et de pouvoir exploiter le logiciel développé pour la construction (éditeur) et l’utilisation (player) de vidéos interactives dans le cadre du projet iVideo.education (ci-après le « Logiciel »).

**LE DROIT D’UTILISATION EST CONCÉDÉ AUX TERMES DU PRÉSENT CONTRAT**

**CONSIDÉRANT QUE**

1. Le seul titulaire des droits d’usage du Logiciel est l’Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Via Besso, 84 – 6900 Lugano-Massagno (Suisse).
2. On concède aux utilisateurs/trices du site [www.ivideo.education](http://www.ivideo.education) une licence d’usage du Logiciel à titre gratuit, librement révocable, non commerciale et sans aucun droit de sous-licence, dans le but d’utiliser le Logiciel strictement pour l’activité didactique exercée par les utilisateurs/trices autorisé-e-s selon la liste reportée dans la page « Conditions d’accès » au portail.
3. La conclusion du présent contrat est soumise à l’issue favorable de la procédure d’inscription sur le site [www.ivideo.education](http://www.ivideo.education).
4. Le présent contrat prend automatiquement fin au moment où l’Utilisateur/trice n’est plus inscrit-e sur le site [www.ivideo.education](http://www.ivideo.education) quelle qu’en soit la raison.
5. Les Conditions d’utilisation du site [www.ivideo.education](http://www.ivideo.education) s’appliquent également au présent contrat, dans la mesure où celui-ci n’en dispose autrement.
6. Le présent contrat est soumis au droit matériel suisse, à l’exclusion des normes du droit international privé.
7. Les parties choisissent la compétence exclusive du tribunal de Lugano (TI) pour tout litige résultant de l’usage du Logiciel et/ou du site [www.ivideo.education](http://www.scuolavisione.ch) ou simplement en rapport avec lui.

**L’UTILISATEUR/TRICE QUI SOUMET LA DEMANDE S’ENGAGE À ASSUMER LES OBLIGATIONS ÉNONCÉES CI-APRÈS**

1. L'usage autorisé du Logiciel et des œuvres réalisées avec ce dernier est strictement limité à l’activité de l’Utilisateur/trice selon les conditions d’accès reportées dans la page homonyme du portail. En conséquence, tout usage, publication ou diffusion en dehors du cercle restreint des activités et des personnes susmentionnées est exclu.
2. Le Logiciel et les œuvres réalisées avec son aide sont utilisés dans un but non lucratif. Par conséquent, tout usage du Logiciel et des œuvres à des fins économiques ou commerciales est exclu.
3. Le Logiciel ne peut être loué, concédé sous licence, cédé et/ou être mis à disposition, en d’autres manières, à des tiers qui ne sont pas inscrits sur le site [www.ivideo.education](http://www.ivideo.education).
4. Dans le cas où l’Utilisateur/trice désire partager son travail avec d’autres utilisateurs/trices, ces derniers/ères doivent obligatoirement s’inscrire au préalable sur le site [www.ivideo.education](http://www.scuolavisione.ch), ou approuver le présent accord dans le cadre de la procédure d’inscription.
5. Lorsque le Logiciel et/ou les œuvres réalisées avec ce dernier sont utilisés dans le cadre des activités de relations publiques et de communication (par exemple: pendant des congrès, conventions ou autres manifestations), le projet et ses partenaires doivent être mentionnés explicitement. Les modalités de présentation sont discutées au préalable avec le/la responsable du projet iVideo.education et sont soumises à son approbation finale écrite.
6. Toute œuvre réalisée en utilisant le Logiciel et dans le respect du droit d’auteur sera mise librement et gratuitement à la disposition des utilisateurs/trices inscrit-e-s sur le site [www.ivideo.education](http://www.ivideo.education). Cela signifie concrètement qu’une copie de l’œuvre, dès qu’elle est réalisée, est mise à disposition du projet et publiée (visible par tout le monde ou uniquement par un groupe restreint d’utilisateurs/trices) sur le portail protégé de iVideo.education, de façon à ce que l’œuvre, éventuellement modifiée, puisse être réutilisée pour l’activité didactique des autres utilisateurs/trices inscrit-e-s.
7. Il résulte du point précédent que l’Utilisateur/trice accorde, relativement aux œuvres réalisées par lui/elle à l’aide du Logiciel au bénéfice du Site et de chaque utilisateur/trice *pro tempore*, un droit de licence dont la durée maximale est celle prévue par la loi, respectivement celle admise par la jurisprudence, non exclusif, gratuit, pour l’usage, la reproduction, la modification, la traduction de ces œuvres et contenus, ainsi que la réalisation d’œuvres dérivées, dans les limites de l’activité didactique exercée par l’Utilisateur/trice.
8. Si l’Utilisateur/trice produit une vidéo à des fins interactives dans laquelle d’autres personnes apparaissent (par exemple : collègues, étudiant-e-s, acteurs/trices, expert-e-s externes, etc.), l’Utilisateur/trice doit préalablement obtenir une autorisation écrite au moyen du modèle en annexe, et doit les informer en détail sur l’usage prévu de la vidéo. Pour les mineur-e-s, l’autorisation doit être signée par la personne titulaire de l’autorité parentale ou, en son absence, par celle exerçant la tutelle.
9. La responsabilité concernant le respect de la loi sur le droit d’auteur et sur les droits voisins concernant la vidéo et tous les matériels d’approfondissement qui y sont liés est assumée directement par l’Utilisateur/trice.
10. Les obligations visées aux paragraphes ci-dessus restent valables même dans le cas où l’Utilisateur/trice achève son mandat ou cesse son activité professionnelle.
11. Toute dérogation au présent contrat ou toute modification est valable uniquement avec l’accord écrit et après approbation formelle par le responsable *pro tempore* du projet iVideo.education.